

UNITÉ URBAINE

UNITÉ RURALE ET SUBURBAINE

UNITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

Le 6 juillet 2018

À Fredericton-Oromocto : solidarité bleu-rouge

Postes Canada refuse de mener de véritables négociations, et elle ne fait aucun cas des préoccupations des travailleurs et travailleuses des postes, qui fournissent un service public de qualité. Aujourd'hui, la section locale de Fredericton-Oromocto a décidé d'exprimer toute la solidarité qui unit ses membres.

Durant l'étape de conciliation, les sections locales doivent utiliser leur force collective pour convaincre le gouvernement de mener des négociations visant à régler les problèmes actuels et à assurer l'avenir du service postal public. Merci aux membres de la section locale de Fredericton-Oromocto et au confrère Nickerson, président de la section locale! La section locale de Fredericton-Oromocto a fait parvenir aux médias le message qui suit. Pour obtenir des photos grand format, cliquez ici :

<https://www.sttp.ca/fr/à-fredericton-oromocto-solidarité-bleu-rouge>

Le 31 mai dernier, l'arbitre Flynn a rendu une décision dans le dossier de l'équité salariale visant les factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) de Postes Canada. Dans sa décision, l'arbitre Flynn indique que les FFRS et les factrices et facteurs de l'unité urbaine accomplissent un travail de valeur égale et qu'il existe un écart salarial entre ces deux groupes. Elle a enjoint aux parties de négocier un régime de rémunération visant la période de rétroactivité et l'avenir.

Le jour même où l'arbitre Flynn a fait connaître sa décision, Jessica L. McDonald, PDG par intérim de Postes Canada et présidente du conseil d'administration, a déclaré que Postes Canada s'engageait à « agir rapidement et avec diligence » pour régler les différends.

Jusqu'à présent toutefois, Postes Canada n'a presque rien fait pour négocier une rémunération globale.

Les FFRS et les factrices et facteurs urbains de la section locale 054 de Fredericton-Oromocto tiennent à rappeler à Postes Canada que, dans sa décision, l'arbitre Flynn affirme que les FFRS et les factrices et facteurs urbains accomplissent un travail d'égale valeur et que, par conséquent, la rémunération doit être la même pour les deux groupes.

Aujourd'hui, des membres FFRS ont porté l'uniforme des factrices et facteurs urbain (bleu), et des factrices et facteurs urbains ont porté l'uniforme des FFRS (rouge) pour livrer le courrier. Il s'agit d'un geste symbolique pour



faire comprendre à Postes Canada que les deux groupes sont égaux et que les FFRS doivent être traités en conséquence.

Solidarité,

George Floresco

George Floresco
3^e vice-président national

tw sepb sepb 225/map scfp 1979

